

Histoire

« Leçon sur l'Alliance des États du Sahel »

Chapitre 1 : Présentation générale

I. Introduction :

Le Sahel est une région d'Afrique de l'Ouest qui s'étend de la Mauritanie à la République centrafricaine. Elle est caractérisée par un climat semi-aride et une situation sécuritaire fragile. Depuis plusieurs années, la région est confrontée à une multiplication des groupes terroristes et djihadistes, qui ont causé de nombreux morts et déplacé des millions de personnes.

i. Création de l'AES :

En réponse à cette situation, les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont signé le 16 septembre 2023 la Charte instituant l'Alliance des États du Sahel (AES). Cette alliance vise à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée dans la région, ainsi qu'à promouvoir le développement économique et social.

ii. Membres de l'AES :

Les membres fondateurs de l'AES sont :

- ❖ Le Burkina Faso, présidé par le **Capitaine Ibrahim Traoré**
- ❖ Le Mali, présidé par le **Colonel Assimi Goïta**
- ❖ Le Niger, présidé par le **Général Abdourahamane Tiani**.

iii. Structure de l'AES :

La structure de l'AES est simple et efficace. Le Conseil des chefs d'État est l'organe suprême de l'Alliance. Il est chargé de définir les orientations stratégiques de l'Alliance. Le Comité exécutif est chargé de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

II. Objectifs de l'AES

Les objectifs de l'AES sont les suivants :

- a) Lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée
- b) Promouvoir le développement économique et social
- c) Renforcer la coopération entre les pays membres

a) **Lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée** :

L'un des principaux objectifs de l'AES est de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée dans la région. L'Alliance prévoit de mettre en place une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle, afin de coordonner les efforts militaires des pays membres.

b) Promouvoir le développement économique et social :

L'AES souhaite également promouvoir le développement économique et social dans la région. L'Alliance prévoit de mettre en place des programmes de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'infrastructure.

c) Renforcer la coopération entre les pays membres :

L'AES vise à renforcer la coopération entre les pays membres dans les domaines de la sécurité, du développement et de la culture. L'Alliance prévoit de mettre en place des mécanismes de coopération transfrontalière, afin de faciliter la circulation des personnes et des biens.

III. Perspectives de l'AES

L'AES est une initiative importante qui pourrait avoir un impact positif sur la sécurité et le développement du Sahel. L'Alliance est encore jeune et il est encore trop tôt pour évaluer ses résultats. Cependant, elle dispose d'un potentiel important pour contribuer à la stabilisation de la région.

1. Perspectives sécuritaires :

Sur le plan sécuritaire, l'AES pourrait permettre de renforcer la coordination des efforts militaires des pays membres. Cela pourrait contribuer à améliorer la capacité de l'Alliance à lutter contre les groupes terroristes et djihadistes.

2. Perspectives économiques et sociales :

Sur le plan économique et social, l'AES pourrait contribuer à promouvoir le développement de la région. L'Alliance pourrait mettre en place des programmes de développement qui contribueraient à améliorer les conditions de vie des populations.

3. Perspectives de coopération :

L'AES pourrait également contribuer à renforcer la coopération entre les pays membres. L'Alliance pourrait mettre en place des mécanismes de coopération transfrontalière qui faciliteraient la circulation des personnes et des biens.

Conclusion :

L'AES est une initiative importante qui pourrait avoir un impact positif sur la sécurité et le développement du Sahel. L'Alliance est encore jeune et il est encore trop tôt pour évaluer ses résultats. Cependant, elle dispose d'un potentiel important pour contribuer à la stabilisation de la région.